

Groupe J'aime St Pierre du Perray

Au Conseil communautaire de l'agglomération GPS du 07 avril 2022, plusieurs impôts ont été votés en forte augmentation. **La Taxe sur les Ordures Ménagères augmente de 13,1 %** et va peser sur tous les St Perrayens, propriétaires et locataires. La Taxe Foncière intercommunale augmente aussi, et une **nouvelle Taxe Gemapi** (sur l'eau) est mise en place. **Tout ceci a été voté et approuvé par le Maire de St Pierre du Perray.**

Par ailleurs, **M. Vérots se vante d'avoir obtenu le transfert des équipements sportifs à la commune plutôt que d'attendre 2024.** Le fait que ces équipements soient gérés par l'agglomération GPS ne posait pas de problèmes. Sur le mandat précédent, nous avons toujours pu avoir la disponibilité des salles quand nous en avons besoin. A-t-il seulement réalisé que cela allait être **une charge financière nouvelle pour les St Perrayens**, car les compensations données ne couvrent les frais que la première année. Les années suivantes, les augmentations ne seront pas couvertes (salaires des gardiens, prix de l'énergie et de toutes les prestations nécessaires).

Encore des décisions prises sans souci de l'impact financier sur les habitants.

En cette fin d'année scolaire, nous souhaitons pleine réussite à tous nos collégiens, lycéens, étudiants, et de bonnes vacances d'été à tous 😊.

Catherine Aliquot-Vialat, Fabienne Benquet, Zouhouroi Ferblantier